

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 23 juin 2022

Date de la convocation :
20 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vingt-trois,
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
20 juin 2022

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Alix DAUGER, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Xavier LE MENAHES, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Annette MARTIN, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Annick MACE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Patrice LIENART.

Nombre de conseillers
Présents : 24

2022-43

Absents excusés ayant donné procuration : Philippe MALLARD à Sébastien LEROUX, Denis MOREAU à Pierre MADELINE, Joël CARON à Michel PETIT, Marie-Françoise FROUËL à Sébastien LEROUX.

Absents excusés : Véronique DELAUNAY, Dominique PICHONNIER, Jean ONFROY, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT.

Madame Marie-Cécile LEPELIER été désignée comme secrétaire de séance

SPANC : Tarifs 2022

Monsieur le Président cède la parole à monsieur Michel Petit, Président de la commission aménagement du territoire.

Monsieur Petit présente les tarifs soumis et acceptés unanimement par la commission aménagement du territoire, réunie le 2 juin 2022. Il est à noter que la tarification n'avait pas évoluée depuis 2013 et qu'il est nécessaire de s'adapter, aux nouvelles prestations et aux prix proposés par l'entreprise attributaire.

La présente grille vous est donc proposée :

| Dénomination | Prix Unitaire actuel CDC VAL D'ORNE délib du 12/12/2013 | Proposition nouveaux Prix Unitaire CDC VAL D'ORNE au 1/07/22 |
|--|---|---|
| Contrôle de vérification du fonctionnement et de l'entretien des installations existantes | 150€/10ans (15€/an) | 180€/10ans (18€/an) |
| Rapport périodique MENTION REFUS DE CONTRÔLE | 105,00 € | 105,00 € |
| Contrôle de conception des installations neuves ou réhabilitées | 30,00 € | 50,00 € |
| Contrôle de vérification de la bonne exécution des travaux | 120,00 € | 130,00 € |
| Contrôle des installations en cas de vente | 150,00 € | 170,00 € |
| Contre-visite (hors périodique, nouveau contrôle des travaux après mise en conformité, visite | 107,00 € | 120,00 € |
| Déplacement sans intervention pour les contrôles non périodiques (absence au RDV, refus d'accès, etc...) | 0,00 € | 70,00 € |
| Contrôle de vérification du fonctionnement et de l'entretien des installations existantes > 20 EH | 150€/10ans (15€/an) | 180€/10ans (18€/an) |
| Contrôle de conception des installations neuves ou réhabilitées > 20 EH | 30,00 € | 50,00 € |
| Contrôle de vérification de la bonne exécution des travaux > 20 EH | 120,00 € | 150,00 € |
| Contrôle des installations en cas de vente > 20 EH | 150,00 € | 250,00 € |
| Etude des cahiers de vie des installations > 20 EH et définition de leur conformité annuelle | 0,00 € | 120,00 € |

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

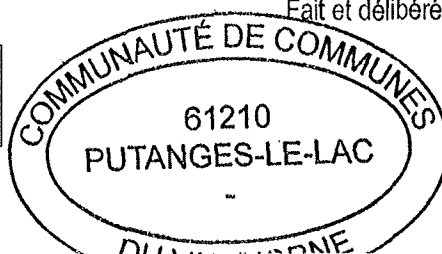
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents :

- ✓ Entérine les tarifs du Service Public de l'Assainissement Non Collectif, à compter du 1^{er} juillet 2022,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Président,

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20220623-2022-43-DE
Date de télétransmission : 06/07/2022
Date de réception préfecture : 06/07/2022



Sébastien LEROUX